

Rapport Pomerleau

# Lutte contre l'esclavage moderne

POMERLEAU

# Introduction

Ce rapport vise à rendre compte des mesures prises par Pomerleau inc. pour prévenir et combattre l'esclavage moderne dans sa chaîne d'approvisionnement ainsi que dans ses relations avec ses fournisseurs et sous-traitants. L'esclavage moderne peut se manifester de différentes façons et porter différents noms ; il englobe notamment les pratiques assimilables à de l'esclavage, soit l'esclavage moderne, et le travail forcé des enfants. Dans tous les cas, il s'agit de priver un humain de ses libertés. C'est pourquoi Pomerleau croit fermement en l'importance de respecter les droits fondamentaux des travailleurs et de promouvoir des pratiques intègres et éthiques dans notre chaîne d'approvisionnement. Notre rapport met en lumière nos engagements, nos politiques et processus et nos mesures et actions visant à éliminer toute forme d'exploitation et à garantir aux travailleurs un environnement de travail juste et équitable.

---

# Notre compagnie

---

## Notre profession

Entrepreneur général

## Nos activités

Réaliser des bâtiments  
et des ouvrages de génie civil  
partout au Canada

## Nos spécialités

La conception, la construction,  
le financement, l'exploitation  
et la maintenance, ainsi que  
la déconstruction

Pomerleau est une entreprise familiale privée<sup>1</sup>, créée en 1964. L'innovation et la construction durable sont au cœur de notre développement. Nous sommes l'une des plus importantes entreprises de construction du Canada, avec plus de 5000 personnes qui œuvrent sur plus de 250 projets et dans 8 bureaux régionaux.

Nous nous chargeons de projets du plus simple au plus complexe, en modes traditionnels ou alternatifs, pour des autorités publiques et des promoteurs privés. Nous réalisons des bâtiments pour les secteurs institutionnel, industriel, résidentiel et commercial avec le soutien de partenaires spécialisés, et des ouvrages en génie civil, principalement avec nos propres experts et équipements.

Pour Pomerleau, rien n'est plus important que la santé, la sécurité et le respect des droits fondamentaux de nos gens, de nos clients, de nos partenaires et du grand public. Aucune concession n'est permise, que ce soit sur nos chantiers ou au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Nous misons sur la prévention, la détection et la mitigation des risques, ainsi que sur la sensibilisation.

Nos filiales Borea Construction<sup>2</sup>, ITC Construction<sup>3</sup> et Pomerleau Capital<sup>4</sup> amènent une expertise en énergie renouvelable, en construction résidentielle et en financement d'infrastructure.

Nous figurons au Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada depuis 2020 et parmi les sociétés les mieux gérées au Canada depuis 19 ans. 

---

<sup>1</sup> Une compagnie constituée sous la Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1).

<sup>2</sup> Voir le site internet de [Borea Construction](#).

<sup>3</sup> ITC Construction n'est pas une entité assujettie à des obligations de déclaration conformément à l'article 9 de la Loi sur la Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi »).

<sup>4</sup> Pomerleau Capital n'est pas une entité assujettie à des obligations de déclaration conformément à l'article 9 de la Loi.

Chez Pomerleau, nous abordons chaque projet différemment selon son envergure et son mode de réalisation. Nous offrons une approche sur mesure pour chaque projet : collaboration, innovation et expertise de pointe.

Notre approche est fondée sur la collaboration entre tous nos intervenants et parties prenantes, et sur l'utilisation de technologies de pointe qui nous permettent de livrer des projets de meilleures qualités.

Notre savoir-faire en construction, en gestion de projets et en optimisation du design est particulièrement mis à profit pour livrer des bâtiments destinés tant aux secteurs institutionnel et industriel que commercial et résidentiel. Nos équipes dédiées à chacun de ces secteurs ont aussi la responsabilité de choisir, de guider et d'assurer la qualité et l'intégrité du travail de nos partenaires.

Nos clients comptent également sur nos propres spécialistes et notre propre flotte d'équipements lourds pour réaliser la plupart de nos travaux de génie civil, sur terre et sous l'eau.

Chaque projet est une opportunité d'innover et d'appliquer nos programmes rigoureux de santé et sécurité, et d'assurance qualité, notamment au sein de notre chaîne d'approvisionnement, ainsi que les normes environnementales et sociales les plus exigeantes et avant-gardistes qui soient. **✓**

---

## Pomerleau en chiffres

---

4,8

milliards \$ de  
chiffre d'affaires

Plus de  
60

ans de savoir-faire

Plus de  
5 000

employés

Plus de  
200

projets actifs

Plus de  
46 800

emplois générés  
au Canada

# Notre chaîne d'approvisionnement

Notre chaîne d'approvisionnement est un processus qui assure la disponibilité des matériaux et équipements nécessaires à la réalisation de nos opérations. Elle implique plusieurs parties prenantes et étapes pour assurer un approvisionnement continu et efficace.

Notre processus d'approvisionnement s'applique aux achats de biens, d'équipements, de matériaux et de services, à l'exclusion de la sous-traitance.

Les achats inclus dans notre chaîne d'approvisionnement sont les suivants :

- les équipements et outils ;
- les produits consommables ;
- les matériaux de construction ;
- les pièces de remplacement d'équipements ;
- la location d'équipements de production, de support et d'outils ;
- les services d'entretien mécanique ;
- les services de gestion des matières résiduelles, sanitaires ;
- les services de transport ; et
- les autres services de chantier.

Notre chaîne d'approvisionnement privilégie les fournisseurs locaux et nationaux. Cependant, certaines situations peuvent nécessiter l'importation de matériaux de construction particuliers. Cela peut être dû à des besoins spécifiques, à des contraintes de disponibilités ou à des exigences techniques particulières. En tout temps, nous veillons à évaluer soigneusement ces cas pour garantir la qualité et la durabilité de nos projets de construction et pour minimiser nos risques de travail forcé et de travail des enfants liés à nos chaînes d'approvisionnement mondiales.

Près de 92 % de nos achats sont faits au Canada auprès de nos fournisseurs éligibles. Seulement 8% de nos achats sont effectués à l'extérieur du Canada dont 58 % de ces achats sont faits aux États-Unis.

## **Les importations représentent 8 % des dépenses totales de Pomerleau.**

De plus, nous veillons à ne réaliser aucun achat dans les pays considérés plus à risque d'esclavage moderne. Cette évaluation est basée sur la mesure de l'ampleur de l'esclavage moderne réalisée par Walk Free dans 160 pays. Leur Global Slavery Index (GSI) fournit des estimations nationales de l'esclavage moderne basées sur des entretiens avec des survivants de l'esclavage moderne ainsi que sur l'évaluation de la vulnérabilité au niveau national. Cette évaluation tient compte de facteurs de risque individuels et nationaux liés au travail forcé et au travail des enfants. Le Global Slavery Index répond à trois questions essentielles : combien de personnes vivent dans l'esclavage moderne, quels sont les facteurs de vulnérabilité et que font les gouvernements pour y remédier.

Somme toute, nous considérons que le risque global de notre chaîne d'approvisionnement en matière de travail forcé et de travail des enfants est faible. 



# Nos politiques et processus de diligence raisonnable

## L'intégrité c'est l'affaire de chacun de nous

Pomerleau s'est engagée à ce qu'il n'y ait aucune forme de travail forcé et de travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement. Pour ce faire, nous travaillons continuellement à mettre en place des politiques et des processus de diligence raisonnable. Ces mesures visent à nous assurer que nos fournisseurs respectent les normes internationales en matière d'esclavage moderne et qu'ils n'emploient pas de travailleurs forcés ni d'enfants. Pomerleau a comme objectif de maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique et responsable, où chaque maillon contribue au respect des droits fondamentaux et au bien-être des travailleurs.

## Code de conduite des fournisseurs

Pomerleau, en accord avec ses valeurs et sa vision, a instauré un code de conduite qui vise à promouvoir l'intégrité et à favoriser des pratiques d'affaires saines et éthiques. Le Code de conduite des fournisseurs énonce les principes et les comportements que doivent respecter et adopter nos fournisseurs et nos sous-traitants. Pomerleau croit fermement que l'adoption d'une conduite intègre et éthique profite non seulement à notre entreprise, mais aussi à nos clients et partenaires, et à nos employés. À cet égard, nos partenaires doivent interdire et ne tolérer en aucune circonstance le travail forcé et le travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement. Ces exigences visent à promouvoir des pratiques d'affaires intègres et éthiques, et à garantir le respect des droits fondamentaux des travailleurs. Pomerleau s'engage à maintenir ces pratiques dans toutes ses relations d'affaires.

Pour accéder à notre Code de conduite des fournisseurs, nous vous invitons à consulter le site Web de Pomerleau : [L'éthique et la conformité, le ciment de nos relations | Pomerleau](#).

## Code de conduite des employés

Notre engagement est clair : développer et maintenir une culture d'entreprise fondée sur l'éthique et l'intégrité en affaires. L'intégrité, la transparence et la confiance doivent s'inscrire quotidiennement dans nos pratiques d'affaires, nos comportements et nos décisions. Le code de conduite énonce les principes et les comportements que doivent respecter et adopter nos employés. Pour Pomerleau, chaque être humain doit être traité avec dignité, équité, égalité, et dans le respect de ses droits fondamentaux. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sain et à favoriser des pratiques empreintes d'intégrité et de respect où personne ne sera exploité ou contraint au travail. Nous exigeons de nos employés à lutter contre toute forme d'esclavage moderne. Chez Pomerleau, l'humain occupe une place centrale dans nos priorités, et nous mettons en avant la protection des droits de la personne dans toutes nos activités.

## Politique de recrutement externe

Pomerleau, en collaboration avec des agences de recrutement externe, met l'accent sur l'importance d'attirer les talents les plus qualifiés et motivés pour assurer sa réussite à long terme. Dans cette optique, nous travaillons avec des fournisseurs en recrutement soigneusement sélectionnés grâce à un processus d'évaluation rigoureux. Tout au long du processus de recrutement, nous accordons une grande importance à la lutte contre l'esclavage moderne et nous assurons de mettre en place des mesures actives pour garantir un environnement de travail éthique et respectueux des droits fondamentaux de ses employés. Pomerleau insiste pour que ses fournisseurs en recrutement adoptent des pratiques de recrutement intègres et éthiques, qu'ils respectent les droits fondamentaux des travailleurs et finalement, qu'ils s'engagent à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants.

Pomerleau offre à ses employés une rémunération globale compétitive, des avantages sociaux attractifs, de vastes possibilités de formation et de développement et des initiatives axées sur la santé et la sécurité. De plus, nos travailleurs sur les chantiers sont syndiqués et leurs conditions de travail sont protégées par des conventions collectives (ex. salaire, vacances, jours fériés, horaire, etc.). De cette façon, Pomerleau peut garantir que les conditions de travail de ses travailleurs ne sont pas inférieures aux lois et normes en vigueur, et qu'il n'y a aucune forme d'esclavage moderne sur nos chantiers. Nous sommes engagés à maintenir un environnement de travail respectueux des droits des travailleurs et conforme aux lois et normes à cet égard.

## Questionnaire environnemental, social et de gouvernance (ESG)

En 2022, Pomerleau a créé un questionnaire ESG en accord avec ses valeurs et ses priorités stratégiques. L'objectif est d'évaluer le portrait ESG de ses fournisseurs, incluant leurs pratiques pour lutter contre l'esclavage moderne. Ce projet a permis d'améliorer le processus et le questionnaire, dans le but d'obtenir une meilleure compréhension de leurs pratiques ESG et de lutte contre le travail forcé et le travail des enfants. En 2023, certains fournisseurs stratégiques ont été évalués par rapport à leur concordance avec nos priorités et nos pratiques. Avec ce questionnaire, notre objectif est de garantir que nos fournisseurs sensibilisent leurs employés et dirigeants aux enjeux et aux risques associés à l'esclavage moderne. Ils doivent également effectuer une vérification diligente de leurs propres fournisseurs et mettre en place des pratiques et des mesures pour identifier, prévenir et atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants au sein de leur chaîne d'approvisionnement.

En 2024, Pomerleau compte identifier une plateforme digitale pour automatiser l'administration du questionnaire et le traitement des réponses.

## Contrats avec nos fournisseurs et nos sous-traitants

Les contrats concluent avec nos fournisseurs et sous-traitants incluent des dispositions exigeant qu'ils adhèrent et respectent notre code de conduite des fournisseurs. De cette façon, ils sont tenus de s'engager activement dans la lutte contre l'esclavage moderne. Ces mesures visent à garantir que nos partenaires opèrent de manière intègre et éthique et en conformité avec les normes internationales en matière des droits des travailleurs et de conditions de travail équitables.

## Ligne de signalement

Pomerleau a pris des mesures pour garantir la confidentialité et l'anonymat lors du signalement de toute situation réelle ou potentielle d'esclavage moderne par le biais de sa ligne de signalement externe gérée par un tiers indépendant. Les employés peuvent ainsi signaler toute préoccupation ou toute mauvaise conduite liée au travail forcé ou au travail des enfants. Pomerleau s'engage à examiner rapidement chaque signalement et les mesures appropriées seront prises pour enquêter toute allégation ou mauvaise conduite en matière d'esclavage moderne. En mettant en place la ligne de signalement, Pomerleau démontre son engagement envers la transparence, la responsabilité et la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants. Nous encourageons tous nos employés à contribuer au maintien d'une chaîne d'approvisionnement éthique et responsable.

Nous travaillons continuellement à améliorer nos pratiques pour minimiser tout risque lié au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. //

# Risques de travail forcé et de travail des enfants

Pomerleau a mis en place des mesures pour gérer le risque lié à l'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement et celle de ses partenaires. Nous nous sommes engagés à prévenir, atténuer ou à faire cesser toute forme d'esclavage moderne.

Voici quelques actions concrètes que nous avons réalisées :

## Identification des risques

Nous avons analysé notre chaîne d'approvisionnement pour identifier si des achats étaient faits dans des pays à risque. Nous avons débuté l'évaluation de nos fournisseurs et de nos sous-traitants afin de détecter toute vulnérabilité en matière d'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement.

## Ligne de signalement

Nous avons mis en place une ligne de signalement anonyme et confidentielle pour permettre à nos employés de signaler toute situation d'esclavage moderne au sein de notre chaîne d'approvisionnement ou de celle de nos partenaires.

## Surveillance

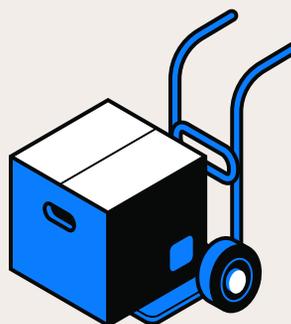
Nous pouvons surveiller les pratiques de nos fournisseurs et de nos sous-traitants pour assurer le respect de nos valeurs, de nos pratiques d'affaires intègres et responsables, et pour assurer notre conformité en matière d'esclavage moderne. Dans le cadre de cette démarche, Pomerleau peut décider d'effectuer des vérifications plus approfondies si une situation potentielle d'esclavage moderne est détectée.

## Mitigation des risques

Nous avons adopté des politiques et mis en place des mesures de diligence raisonnable pour minimiser le risque lié au travail forcé et au travail des enfants. Pomerleau privilégie des fournisseurs et des sous-traitants qui partagent ses valeurs et ses pratiques d'affaires intègres et responsables.

Au courant de la prochaine année, nous fournirons des directives claires sur les étapes à suivre en cas de situation d'esclavage moderne afin que les employés sachent comment signaler une telle situation et quelles mesures prendre pour atténuer ou faire cesser cette pratique et ainsi, protéger les travailleurs vulnérables.

En résumé, les mesures prises et le faible pourcentage d'importations en provenance de pays à risque nous permettent de croire que notre chaîne d'approvisionnement présente peu de risques liés au travail forcé et au travail des enfants. Nous demeurons toutefois vigilant et nous nous engageons à maintenir des pratiques éthiques et responsables en matière d'esclavage moderne. 



---

# Mesures de remédiation

---

En cas de manquement de la part de nos partenaires, nous pourrions exiger de nos fournisseurs et de nos sous-traitants qu'ils prennent les mesures appropriées pour atténuer ou faire cesser l'esclavage moderne dans leur propre chaîne d'approvisionnement, comme :

- prendre les actions requises pour soutenir les victimes de travail forcé ou du travail des enfants, cela peut inclure offrir du soutien psychologique aux victimes ;
- indemniser les victimes ou les familles affectées par l'esclavage moderne ;

- prendre les mesures pour éviter que toute forme d'esclavage moderne ne se reproduise dans leurs opérations ou chaînes d'approvisionnement ;
- mettre en place les politiques et les processus requis pour faire cesser le travail forcé ou le travail des enfants.

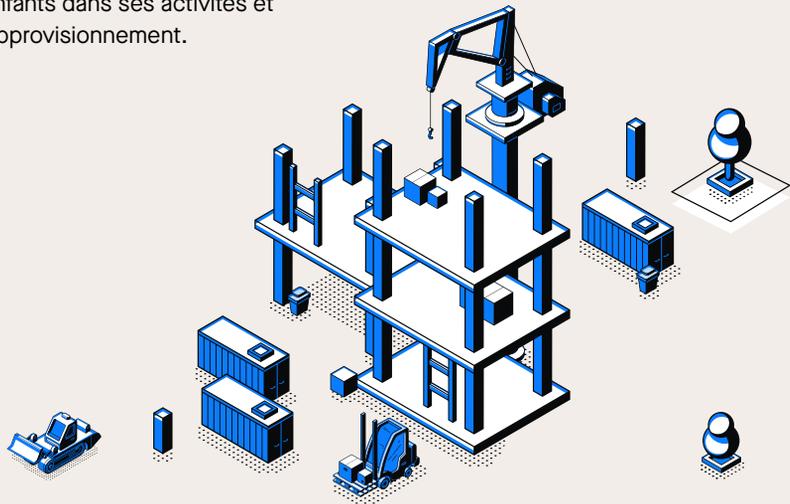
Nous pourrions également décider de mettre fin à notre relation d'affaires avec ces partenaires. Cette décision serait cohérente avec l'engagement de Pomerleau de maintenir une chaîne d'approvisionnement exempte de tout risque de travail forcé et de travail des enfants.

---

# Remédiation en cas de perte de revenus

---

Pomerleau n'a identifié aucune perte de revenus de familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités et dans sa chaîne d'approvisionnement.



---

# Formation

---

La formation en matière d'esclavage moderne est essentielle pour sensibiliser et pour responsabiliser les employés et les membres de la direction de Pomerleau.

Voici quelques éléments clés de notre plan de formation :

## Sensibilisation

Une séance de sensibilisation interne sur nos obligations et mesures mises en place pour assurer la détection, la prévention et la cessation du travail forcé et du travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement a été offerte à certains employés clés de Pomerleau.

Au cours de l'année à venir, nous mettrons en place une formation visant à sensibiliser les employés qui sont impliqués dans notre chaîne d'approvisionnement.

## Identification des risques

Grâce à notre plan de formation et aux mesures mises en place, les employés de Pomerleau apprendront à identifier les risques d'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement. Ils seront informés des pays et des régions plus à risque et des produits susceptibles d'être concernés afin de détecter en amont toute situation potentielle de travail forcé ou de travail des enfants et de prendre les mesures de remédiation requises.

En sensibilisant nos employés, Pomerleau renforce son engagement à maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique et responsable exempte de toute forme de travail forcé et de travail des enfants.



---

# Évaluation de l'efficacité

---

L'évaluation de nos pratiques et de nos mesures de diligence raisonnable est essentielle pour en mesurer l'efficacité et pour y apporter des améliorations continues.

Les étapes clés de cette évaluation peuvent comprendre les suivantes :

## Collecte de données

Nous analysons les données collectées en lien avec nos pratiques éthiques et responsables pour contrer l'esclavage moderne.

## Analyse des résultats

Nous analysons les données collectées pour évaluer la performance de nos pratiques. Nous évaluons ainsi les tendances, les écarts avec nos objectifs, les maillons à risque et les améliorations à apporter.

## Indicateurs de performance

Nous avons pris l'engagement de définir des indicateurs spécifiques pour évaluer le succès de notre démarche pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Cela peut inclure le nombre de signalements reçus, le nombre de situations d'esclavage moderne détectées, les surveillances effectuées, les formations offertes, etc.

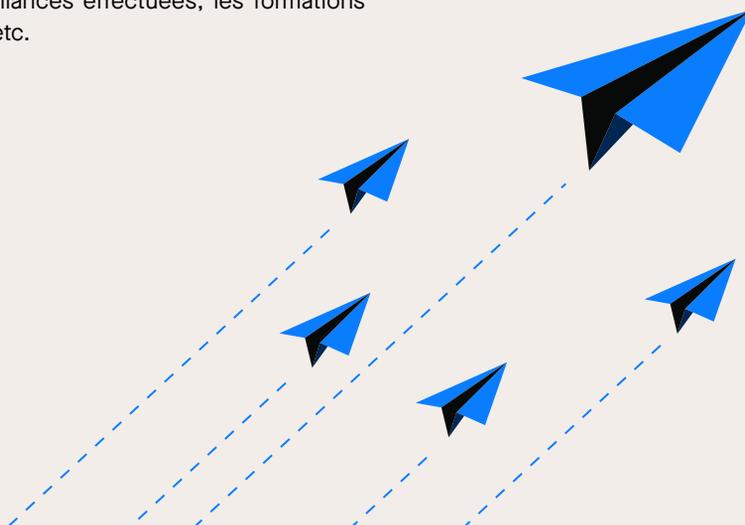
## Réactions des parties prenantes

Nous pouvons solliciter la rétroaction de nos parties prenantes, comme nos employés, nos fournisseurs et nos sous-traitants. Leurs perspectives contribuent à l'évaluation et à l'amélioration de nos pratiques.

## Adaptation et améliorations

En fonction des résultats et des réactions de nos parties prenantes, nous apporterons les ajustements nécessaires à nos pratiques. Cela peut inclure des modifications à nos politiques et mesures de diligence raisonnable, la mise en place de nouvelles pratiques ou des formations supplémentaires.

En somme, l'évaluation continue de nos pratiques en matière de lutte contre l'esclavage moderne nous permet de rester à l'affût de toute situation d'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement, de nous améliorer constamment et de contribuer activement à contrer cette pratique qui va à l'encontre des droits fondamentaux des travailleurs.





### **Approbation**

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité exécutif de Pomerleau inc. en date du 11 avril 2024.

### **Attestation en vertu de l'article 11 de la Loi**

Conformément aux exigences de la Loi et plus particulièrement de son article 11, j'atteste avoir lu le rapport présenté par Pomerleau et avoir approuvé les informations qui y sont incluses

Signé par

Philippe Adam  
Président-directeur général  
11 avril 2024

# Façonner l'avenir